

BRETTEVILLE SUR ODON  
 Arrondissement de CAEN  
 Canton de Caen I  
 Département du Calvados

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

*Date de convocation :* L'an DEUX MIL VINGT CINQ  
 Le 28 février 2025 Le 10 mars 2025 à 18H30

*Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,*

*Date d'affichage :* *Etaient présents :*  
 Le 14 mars 2025

Monsieur Patrick LECAPLAIN, Maire,  
 Mesdames : ASSELINE, COLLET, FERY, HOCHET, LEFEVRE,  
 RAINE, SANNIER, VIDEAU.

*En exercice :* 27

Messieurs : BOUFFARD, DUTHILLEUL, FAUDOT, LEBOURGEOIS,  
 LE MASSON, LESUEUR, MORAND, MORTREUX,  
 RICHEL, SAINT-MARTIN, SIMON.

*Présents :* 20

*Votants :* 27

*Absents :*

Madame	BARNAUD	<i>(excusée pouvoir à S.HOCHET)</i>
Madame	DAUSSE	<i>(excusée pouvoir à M.ASSELINE)</i>
Madame	DORÉ	<i>(excusée pouvoir à J.M LESUEUR)</i>
Madame	LOUBET	<i>(excusée pouvoir à S.BOUFFARD)</i>
Madame	MADJOUBI	<i>(excusée pouvoir à J.LEBOURGEOIS)</i>
Monsieur	BRUNEAU	<i>(excusé pouvoir à X.RICHEL)</i>
Monsieur	DEGUSSEAU	<i>(excusé pouvoir à O.SAINT-MARTIN)</i>

Olivier SAINT-MARTIN est désigné secrétaire de séance

### OBJET : PLAN PLURIANNUEL D'INVESTISSEMENTS

Alexandra SANNIER, Maire Adjoint chargé des finances explique que le Plan Pluriannuel d'Investissements (PPI) traduit la politique d'investissements de la collectivité sur une période de 4 ans. C'est un outil de pilotage programmatique et financier qui permet :

- De visualiser de manière exhaustive l'ensemble des projets, leur coût et leur programmation dans le temps
- D'inscrire la programmation opérationnelle des investissements de la collectivité en cohérence avec le maintien de ses équilibres financiers.

Le PPI 2025/2028 propose 6.03 M€ de dépenses.

Cadrage budgétaire :

Accusé de réception en préfecture 014-211401013-20250310-20250203-DE Date de télétransmission : 17/03/2025 Date de réception préfecture : 17/03/2025
---

.../...

.../...

Le Conseil Municipal, lors de sa séance du 10 mars 2025, a présenté le PPI en réaffirmant que l'élaboration du budget doit permettre la poursuite de la mise en œuvre des engagements pris par la municipalité et la prise en charge des dépenses nouvelles issues des développements et des équipements nouveaux, dans ce contexte financier toujours plus contraint et incertain.

Le PPI a confirmé les objectifs permettant la poursuite des investissements sans obérer la capacité financière de la ville

Programme du PPI 2025/2028 :

Le PPI est réactualisé chaque année au regard des ajustements de la programmation initiale, des besoins nouveaux identifiés et des capacités financières.

L'ensemble des propositions recensées et présentées font apparaitre un volume global de dépenses sur la période 2025/2028. Ces propositions permettent à la fois de recalculer techniquement les montants au regard de la réalité des opérations déjà inscrites mais également de financer de nouvelles opérations.

	Montants en HT					
	2023 (réalisé)	2024 (réalisé)	2025	2026	2027	2028
<b>Travaux thermiques Groupe scolaire (2 582 758 € HT)</b>	29 912 €	816 839 €	1 736 007 €			
<b>Baronnie</b> Entrée traiteur (104 427 € H.T)	2 295 €	4 550 €	97 582 €			
Esplanade (307 500 € H.T)				307 500 €		
Réaménagement Parking (170 470 H.T)				170 470 €		
<b>Bibliothèque Réaménagement (581 330 H.T)</b>		Etudes 4 790 €	Etudes 76 540 €	Travaux 500 000 €		
<b>Construction Espace animation jeunesse (1 686 000 € H.T)</b>	Etudes 1 720€	Etudes 24 734 €	Début travaux 800 000 €	Début travaux 859 546 €		
<b>Centre socioculturel</b> AMO études travaux thermiques (25 000 € H.T)			AMO+études 5 000 €	20 000 €	Travaux	
Construction annexe (1 447 000 H.T)			Etudes 10 000 €	Etudes 47 000 €	Début travaux 490 000 €	900 000 €
<b>Etudes Aménagement buttes de Copernic (11 560 € H.T)</b>		Etudes 1 560 €	10 000 €			
<b>TOTAL HT</b>	<b>33 927 €</b>	<b>852 473 €</b>	<b>2 735 129 €</b>	<b>1 904 516 €</b>	<b>490 000 €</b>	<b>900 000 €</b>

Accusé de réception en préfecture

014-211401013-20250310-20250203-DE

Date de télétransmission : 17/03/2025

Date de réception préfecture : 17/03/2025

.../...

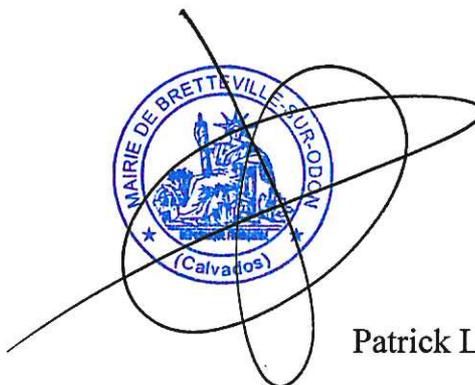
.../..

Adopté par 21 voix pour et 6 abstentions (*Mesdames COLLET, LOUBET, MAJDOUBI et Messieurs BOUFFARD, LEBOURGEOIS, et MORAND*).

Date de publication : le 14 mars 2025  
Certifié exact,

Pour extrait conforme,  
En Mairie, 14 mars 2025

Le Maire :



Patrick LECAPLAIN

Accusé de réception en préfecture  
014-211401013-20250310-20250203-DE  
Date de télétransmission : 17/03/2025  
Date de réception préfecture : 17/03/2025